

L'évolution de l'alternance [ø]/[u] au présent de l'indicatif en français : le cas des verbes *trover* et *morir*

Charlène Weyh*

ATILF, CNRS & Université de Lorraine, 44 Avenue de la Libération, 54000 Nancy, France.

Résumé. Cet article s'intéresse à l'alternance vocalique [ø]/[u] au présent de l'indicatif en français au travers d'un corpus de deux verbes, *trover* et *morir*. L'objectif est multiple. Le premier est de décrire précisément les changements chronologiques de ce type d'alternance pour ces deux verbes au présent de l'indicatif. Le deuxième est de tenter de comprendre pourquoi un verbe étend une base verbale à l'ensemble du paradigme flexionnel du présent de l'indicatif.

Abstract. The Fate of the verbal alternation [ø]/[u] in the present tense of the French verbs *trover* and *morir* in French . This article focuses on the vowel alternation [ø]/[u] in the present tense of two French verbs, *trover* and *morir*, in the twofold aim of 1) precisely describing the chronology of this type of vowel alternation in the present tense of these verbs, and 2) trying to understand the reason why a verb employs or not the same verbal stem throughout its whole conjugation.

1 Introduction

Notre contribution s'inscrit dans l'axe « Histoire du français : perspective diachronique et synchronique » et traite de la morphologie verbale, en particulier de l'évolution de l'alternance vocalique [ø]/[u] des verbes *trover* et *morir* au présent de l'indicatif de l'ancien français au français moderne, en nous concentrant plus spécifiquement sur une période allant de l'ancien français au 17^e siècle, période où les changements les plus importants ont eu lieu. Cet article n'est qu'un aspect d'une recherche en cours plus large sur un corpus de 27 verbes.

Ce travail consiste, d'une part à comprendre pourquoi parmi ces deux verbes qui partageaient la même alternance vocalique au présent de l'indicatif en ancien français, l'un a conservé l'alternance verbale (*mourir*), tandis que l'autre a étendu une base à l'ensemble du paradigme flexionnel du présent de l'indicatif (*trouver*), d'autre part à cerner les facteurs qui peuvent favoriser le maintien de l'alternance vocalique ainsi que les raisons de l'extension d'une base verbale plutôt qu'une autre à l'ensemble du paradigme de l'indicatif présent en français.

* charlene-weyh@hotmail.fr

La deuxième section sera consacrée au cadre théorique, notamment les éléments constitutifs d'une forme verbale et les schémas accentuels. Nous décrirons les verbes de notre corpus dans la troisième section, en comparant les paradigmes de l'ancien français avec ceux du français moderne. La quatrième section sera consacrée à la méthodologie que nous avons adoptée. Nous exposerons les résultats de nos analyses dans la cinquième section. Et cet article se terminera par une conclusion et une mise en perspective.

Dans la section suivante, nous allons présenter les éléments qui constituent une forme verbale, en insistant davantage sur la variation de la base verbale.

2 Cadre théorique : éléments constitutifs d'une forme verbale au présent de l'indicatif en français et schémas accentuels

En ancien français, comme en français moderne, une forme verbale au présent de l'indicatif est constituée d'un élément lexical et d'éléments grammaticaux. L'élément lexical est appelé radical ou base, selon les descriptions. Pour cet article, nous utiliserons le terme de base, à la suite d'Andrieux-Reix et Baumgartner (1983). Ces dernières la définissent comme étant un « morphème lexical propre à chaque verbe auquel s'accrochent les morphèmes grammaticaux » (p. 37). La forme *trouvons* à la P4 d'indicatif présent du verbe *trouver* en français moderne est donc constituée de la base *trouv-*, à laquelle s'ajoute le morphème grammatical de P4 *-ons*.

Parmi les éléments constitutifs d'une forme verbale au présent de l'indicatif, seule la base verbale est susceptible de varier pour une personne donnée. En effet, le français a hérité d'un accent musical latin, devenu accent d'intensité en latin vulgaire. Cet accent porte sur la dernière voyelle prononcée du mot, en dehors du *e* central d'ancien français et *e* caduc de français moderne. Le schéma accentuel des verbes au présent est lié au déplacement de l'accent, tantôt sur la voyelle radicale (P1, P2, P3, P6), tantôt sur la voyelle désinentielle (P4, P5). Les formes accentuées sur la base sont appelées formes fortes, et les formes accentuées sur les désinences *-ons* (P4) et *-ez* (P5) sont appelées formes faibles. Ces désinences sont communes à tous les verbes, à l'exception des quelques verbes entièrement forts en ancien français. Illustrons nos propos avec le verbe *trōpāre* (*trover* en ancien français). Quand le [o] bref de la base est accentué, il se diphtongue, d'où l'aboutissement [tʁōv]-, tandis qu'il se ferme en [u] en position atone, d'où la base faible [tʁuv]-. Pour certains verbes, ce schéma accentuel n'a aucune incidence sur la base verbale, c'est-à-dire que la voyelle radicale ne varie pas selon son statut atone ou tonique. Ce sont, par exemple, les verbes dont la voyelle de la base en latin était très fermée comme [i] ou [u], qui ne se sont pas diphtonguées sous l'accent. C'est le cas par exemple du verbe *conclure* (*concludere*), qui présente la même base [kōkly-] à toutes les personnes. C'est également le cas des verbes dont la voyelle radicale est entravée, comme le verbe *porter* par exemple, qui présente la même base [pōrt-] à toutes les personnes. Ce type d'alternance, qui provient, au 13^e siècle, d'une différence d'évolution de la voyelle selon son statut tonique ou atone, n'est pas le seul. En effet, il existait d'autres types d'alternances en ancien français, qui ont disparu en français moderne (*amer* et *clamer* : P1 *aim/claim* vs P4 *amons/clamons* ; *veoir* et *croire* : P2 *vois/crois* vs P4 *veons/creons* ; etc.), et il existe également des traces d'alternances anciennes en français moderne (par exemple dans le cas des verbes *venir* et *tenir* : *viens/venons*), et enfin, pour certains verbes, l'alternance a subsisté en évoluant. Par exemple on est passé de l'alternance /je/ - *e* central en ancien français à l'alternance /ɛ/ - /ə/ en français moderne pour les verbes du type *lever*, et les formes sont considérées comme de simples variantes par certains linguistes (Bonami et al., 2008). Il existait également des alternances qu'on appelle syllabiques. Elles concernaient les verbes à radical dissyllabique, présentant deux voyelles atones, la voyelle initiale qui se maintient, et la voyelle prétonique interne qui peut s'amuir. Par exemple, en latin classique, le verbe *parābolas* a donné la

forme **parólas* en latin vulgaire, qui aboutit à la P2 *paroles* en ancien français – la base dissyllabique s’est maintenue aux personnes fortes – et la forme *parolátis* en latin vulgaire a donné la forme P5 *parlez* en ancien français, avec syncope de la prétonique interne pour les formes atones (Bonnard et Régnier, 1989). D’ailleurs, dès le moyen français, ces alternances commencent à se simplifier, avec parfois des mouvements de réduction qui débutent dès l’ancien français pour certains verbes. Soit un verbe a pu étendre une base à l’ensemble de son paradigme de manière individuelle et parfois même isolée, et on parle alors de simplification analogique des paradigmes, c’est-à-dire que l’analogie va provoquer la suppression d’une irrégularité dans le paradigme, comme dans le cas du verbe *trover*, puisque la base en [ø] s’est alignée sur la base faible en [u]. Soit un verbe pressenti comme régulier, joue le rôle le modèle, et influence un autre verbe à se comporter comme lui. Par exemple, le verbe *contredire* a été construit sur le modèle de *lire* et non sur celui de *dire*, car *lire* semble plus régulier, notamment à cause de la P5 *dites* du verbe *dire*, d’où la P5 *vous contredisez* et non **vous contredites*. On appelle cette analogie la quatrième proportionnelle, on peut aussi parler de régularisation lorsqu’une structure plus régulière exerce une attraction sur une structure moins régulière ou irrégulière. Et, l’analogie a joué un rôle important dans la réduction des alternances verbales en français (Marchello-Nizia, 2006 ; De La Chaussée, 1977).

Les paradigmes forts sont des paradigmes où toutes les formes sont fortes, c’est-à-dire que l’accent frappe la base à toutes les personnes, et les paradigmes faibles sont des paradigmes où toutes les formes sont faibles, c’est-à-dire que l’accent porte toujours sur la désinence, comme à l’imparfait de l’indicatif en ancien français et en français moderne. Un nombre limité de verbes ont un paradigme flexionnel de présent entièrement fort. En ancien français, les verbes *estre*, *faire* et *dire* étaient concernés. En effet, pour ces verbes, toutes les personnes étaient accentuées sur la base :

Tableau 1. Paradigmes flexionnels forts au présent de l’indicatif des verbes *estre*, *dire* et *faire*

<i>estre</i>	P1 <i>sui</i>	P2 <i>es</i>	P3 <i>est</i>
	P4 <i>somes</i>	P5 <i>estes</i>	P6 <i>sont</i>
<i>dire</i>	P1 <i>di</i>	P2 <i>dis</i>	P3 <i>dit</i>
	P4 <i>dimes</i>	P5 <i>dites</i>	P6 <i>dient</i>
<i>faire</i>	P1 <i>faz</i>	P2 <i>fais</i>	P3 <i>fait</i>
	P4 <i>faimes</i>	P5 <i>faites</i>	P6 <i>font</i>

En français moderne, il ne reste plus que le verbe *être* qui a un paradigme d’indicatif présent entièrement fort, puisque les P4 des verbes *dire* et *faire* sont désormais faibles, la désinence *-ons* portant l’accent (*faisons* / *disons*).

Dans la grande majorité des verbes, notamment les deux verbes de notre corpus, les paradigmes de présent de l’indicatif sont des paradigmes mixtes quant à la distribution de l’accent tonique en français, répondant au schéma accentuel cité plus haut, en raison du déplacement de l’accent selon les personnes. En effet, il présente quatre formes fortes, accentuées sur la base, et deux formes faibles, accentuées sur la désinence. Le schéma accentuel majoritaire en français moderne comme en ancien français, est donc l’opposition P1 P2 P3 P6 / P4 P5 pour les verbes à deux bases. Toutefois, un nouveau schéma accentuel a vu le jour dès que les consonnes finales ont commencé à s’amuir. C’est le cas de l’opposition des P1 P2 P3, qui présentent une base courte (la consonne désinentielle ne se prononçant plus), aux P4 P5 P6, présentant une base longue, comme les verbes du type *dormir* en français moderne, qui présente la forme courte [dɔʁ] aux P1 P2 P3, et la base longue aux P4 P5 P6 [dɔʁm]. Nous laissons ce type d’opposition de côté, ce n’est pas celui qui nous intéresse dans cet article. Concernant les verbes à trois bases, et un petit groupe de verbes à deux bases en ancien français, les distributions des bases ne sont pas les mêmes

dans les deux états de la langue. En ancien français, certains verbes présentent une P1 dite communément « anormale » (Andrieux-Reix et Baumgartner, 1983) qui présente une anomalie par rapport aux autres personnes du paradigme du présent de l'indicatif. Cela est dû à un aboutissement particulier de la voyelle de la P1 suivie d'un yod (une diptongaison conditionnée de /ō/, puis constitution d'une triptongue de coalescence /úoi/ quand yod se vocalise (9^e siècle) qui se simplifie en /qi/ graphié *-ui-*), ainsi la forme *truis* à la P1 du verbe *trover* en ancien français au présent de l'indicatif au lieu de la forme **trueif* qui devrait être normalement attestée dès le 9^e siècle. Certains verbes à deux bases (type *oïr*) présentent cette P1 anormale et une base pour toutes les autres personnes du paradigme flexionnel, et les verbes à trois bases présentent le schéma accentuel avec deux types de formes fortes, d'une part la P1, d'autre part les P2, P3 et P6 qui s'opposent aux P4 et P5 faibles (*trover*). Ce schéma à trois bases concerne donc l'ancien français, et tend à disparaître avec l'alignement de la P1 sur les autres personnes fortes. Mais, un autre type de schéma à trois bases s'est développé avec l'évolution divergente des consonnes finales et intervocaliques, ce qui a créé une nouvelle opposition entre deux bases fortes, une base courte au singulier et une base longue (avec consonne prononcée) en P6. C'est par exemple le cas du verbe *pouvoir* au présent de l'indicatif. En effet, les trois formes fortes du singulier présentent la voyelle radicale tonique [ø]ⁱⁱ et une désinence zéro à l'oral ; les P4 et P5 présentent le vocalisme atone [u] ainsi que la consonne de transition *-v-* ; et la P6 présente la voyelle radicale tonique [ø] ainsi que la consonne *-v-* de transition (*peux* [pø] / *pouvons* [puv]- / *peuvent* [pøv]-). On voit que se dessinent désormais deux types d'opposition au sein du système du présent : l'opposition accentuelle (qui a pu conduire à une opposition vocalique) entre les personnes à radical tonique et les personnes à radical atone (P1, P2, P3, P6 vs P4, P5) et cette nouvelle opposition entre formes courtes (singulier) et formes longues (pluriel).

Nous allons, dans la section qui suit, présenter notre corpus de verbes, en opposant les paradigmes de l'ancien français à ceux du français moderne.

3 Description des verbes du corpus : présentation des verbes et modèles d'analyse

3.1 Présentation du corpus

Dans cet article, nous comparons les verbes *morir* et *trover*, qui appartiennent, dans notre thèse, à un corpus plus étendu d'environ 27 verbes. Ces deux verbes partagent la même alternance [ø] / [u] en ancien français, et ont deux types d'aboutissement différents en français moderne. Le verbe *trover* a étendu la base faible à l'ensemble du paradigme flexionnel du présent de l'indicatif, et le verbe *morir* a maintenu l'alternance vocalique. D'autres verbes connaissent cette alternance en ancien français, comme les verbes *soffrir*, *rover* (qui n'est plus usité) *demorer* ou encore *plorer*. Ce sont des verbes qui présentent la même alternance en théorie, mais les deux derniers proviennent de verbes latins qui présentaient un o long, comme *honorer* et *laborer*.

Nous avons choisi ces deux verbes (*morir* et *trover*), car d'une part ils connaissent la même évolution du latin à l'ancien français avec o bref en voyelle radicale, et d'autre part les deux types d'aboutissement sont représentés, le maintien de l'alternance et l'extension d'une base au paradigme du présent de l'indicatif.

Nous pensons que cette étude pourra être étendue et les hypothèses vérifiées sur un corpus de verbes plus large.

3.2 Description des verbes en ancien français et en français moderne et modèles d'analyse différents

3.2.1 En ancien français

Ces deux verbes partageaient la même alternance vocalique, présentant la P1 en [qi], les P2, P3, P6 en [ø] et les P4, P5 en [u]. Voici la distribution des bases du paradigme flexionnel de ces verbes au présent de l'indicatif en ancien français :

Tableau 2. Distribution des bases des verbes de notre corpus en ancien français

	<i>morir</i>	<i>trover</i>
P1 anormale	<i>muir</i>	<i>truis</i>
(P1) P2P3P6	[møʁ]-	[tʁøʋ]-
P4 P5	[muʁ]-	[tʁuʋ]-

S'agissant des analyses des verbes en ancien français, nous reprendrons la désignation des bases d'Andrieux-Reix et Baumgartner (1983), qui ont élaboré une nomenclature de 3 bases différentes pour l'indicatif présentⁱⁱⁱ, puisqu'un verbe au présent de l'indicatif peut se former au plus sur trois bases :

- la B1 est la base faible que l'on retrouve aux P4 et P5 d'indicatif présent ;
- la B2 est la base forte que l'on retrouve aux P1, P2, P3 et P6 d'indicatif présent ;
- la B3 est la base de toute P1 anormale, qui sert à former le subjonctif présent le cas échéant.

Cette nomenclature fait ressortir le schéma accentuel des alternances verbales au présent de l'indicatif, puisque B1 signifie la base que l'on retrouve pour les formes faibles, accentuées sur la désinence, la B2 est la base des formes fortes au présent de l'indicatif, et si un verbe se forme sur trois bases, le schéma distributionnel des bases est le même que ceux des verbes à deux bases sans P1 anormale, auquel s'ajoute une base spécifique que l'on retrouve à ces P1 anormales, la B3.

Le tableau ci-dessous récapitule la distribution des bases en ancien français :

Tableau 3. Distribution des bases en ancien français

Verbes à une base	B1 = B2
Verbes à deux bases sans P1 anormale	B1 ≠ B2
Verbes à deux bases à P1 anormale	B1 = B2 ≠ B3
Verbes à trois bases	B1 ≠ B2 ≠ B3

3.2.2 En français moderne

Ces deux verbes n'ont pas eu le même aboutissement. En effet, le verbe *trouver* a étendu la base faible [u] à l'ensemble du paradigme flexionnel du présent de l'indicatif, tandis que le verbe *mourir* a maintenu l'alternance. Voici la distribution des bases du paradigme de ces verbes en français moderne :

Tableau 4. Distribution des bases du verbe *mourir* en français moderne

	<i>mourir</i>
P1/P2/P3 (P6)	[møʁ]-
P4/P5	[muʁ]-

Tableau 5. Distribution des bases du verbe *trouver* en français moderne

	<i>trouver</i>
Base unique	[tʁuv]-

Dans la section qui suit, nous allons présenter la méthodologie que nous avons adoptée, et notamment la base textuelle qui nous a servi à recueillir nos données, à savoir Frantext.

4 Méthodologie : base de données textuelles et grille d'analyse

4.1 Base textuelle Frantext

Frantext est une base de données textuelles développée par le laboratoire de linguistique française ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française) à Nancy à la suite d'un colloque à Strasbourg sur le TLF en 1957. La première version du site internet Frantext a été élaborée en 1998, et une deuxième version a vu le jour en 2018, soit vingt ans après. Cette base de données permet des recherches simples ou complexes d'attestations. Elle contient des corpus échantillonnés de l'ancien français (à partir du 10^e s.) au français contemporain (21^e s.), et permet de réaliser des sous-corpus de textes en plus de ceux déjà présents. Le concordancier de Frantext permet de voir le contexte gauche et droit de l'occurrence en question, et si on sélectionne cette forme, cela permet de revenir à l'endroit exact où elle apparaît dans le texte d'origine. Grâce à cette base de données textuelles, nous avons regardé les formes en contexte et nous avons donc fait une comparaison entre la fréquence de type et la fréquence d'occurrence. La fréquence de type est le nombre de fois où la forme apparaît dans le paradigme flexionnel d'un verbe. Par exemple, la base *aim-* du verbe *aimer* apparaît quatre fois dans le paradigme du verbe *aimer* en ancien français, contre six (à toutes les personnes) en français moderne. La fréquence d'occurrence concerne les formes réellement utilisées par les locuteurs. Une forme peut donc apparaître à plusieurs endroits dans le paradigme flexionnel d'un verbe, mais être en réalité très peu usitée par les locuteurs français.

Ce corpus de textes est constitué de 5 555 textes comprenant toutes les périodes, réparties comme suit : 75 textes (2 813 747 mots) en ancien français (900-1299) ; 280 textes (8 585 811 mots) en moyen français (1300-1499) ; 187 textes (7 103 257 mots) de 1500 à 1599 ; 636 textes (21 761 026 mots) de 1600 à 1699 ; 702 textes (31 389 649 mots) de 1700 à 1799 ; 1152 textes (63 734 782 mots) de 1800 à 1899 ; 2222 textes (110 030 628 mots) au 20^e s. siècle ; et enfin, 301 textes (18 731 970 mots) en français contemporain (2000 - 2021).

Frantext ne dit rien de la région d'origine, ni du dialecte du texte. Pour le moyen français, nous nous sommes appuyée sur la bibliographie du DMF (Dictionnaire du Moyen Français), puisque la localisation et/ou les régionalismes est/sont précisée(s) pour un nombre important de textes, dont certains sont disponibles sur Frantext. Pour les textes d'ancien français, période pendant laquelle les scriptas peuvent contenir des différences graphiques et/ou phonétiques majeures, nous avons trouvé d'où proviennent un certain nombre de textes dans le DEAF (Dictionnaire Étymologique de l'Ancien français), d'autres sont également référencés dans le DMF. Il reste une petite partie de textes non localisés, dont nous avons tout de même gardé les attestations. Voici la répartition des textes selon les dialectes :

Tableau 6. : Répartition des textes selon les dialectes en AF

Anglo-normand	17
Picard	10
Champenois	7
Région centrale (Paris)	3
Franc-comtois	2
Localisation non précise	6
Pas de localisation	30

Tableau 7. : Répartition des textes selon les dialectes en MF

Région centrale (Paris/île de France)	87
Picard	19
Anglo-normand	18
Champenois	16
Franc-comtois	8
Ouest	3
Franco-provençal	5
Bourguignon	3
Lorrain	1
Pas de localisation	125

Cela ne signifie pas que ces textes sont purement anglo-normands ou picards, mais ce sont des textes dans lesquels nous pouvons retrouver des picardismes ou des spécificités linguistiques anglo-normandes (par exemple la graphie *-oe-* pour la base forte [ø]).

4.2 Recherches d'attestations et grille d'analyse

Nous avons recherché des formes fléchies au présent de l'indicatif une à une. Même s'il était possible d'effectuer des recherches regroupées selon la base, nous avons préféré rechercher chaque forme fléchie. Voici lesquelles :

Tableau 8. : Formes recherchées sur Frantext du verbe *morir*

<i>muir</i>	<i>moerc</i>	<i>meurt</i>	<i>murons</i>	<i>moerez</i>
<i>muer</i>	<i>muers</i>	<i>mort</i>	<i>mourons</i>	<i>muerent</i>
<i>meur</i>	<i>meurs</i>	<i>mourt</i>	<i>moérons</i>	<i>meurent</i>
<i>mor</i>	<i>mors</i>	<i>moert</i>	<i>muerez</i>	<i>morent</i>
<i>moir</i>	<i>murs</i>	<i>moerct</i>	<i>meurez</i>	<i>murent</i>
<i>mur</i>	<i>moers</i>	<i>muerons</i>	<i>morez</i>	<i>mourent</i>
<i>mour</i>	<i>moercs</i>	<i>meurons</i>	<i>murez</i>	<i>moerent</i>
<i>moer</i>	<i>muert</i>	<i>morons</i>	<i>mourez</i>	

Tableau 9. : Formes recherchées sur Frantext du verbe *trover*

<i>truis</i>	<i>trof</i>	<i>trueves</i>	<i>trouvons</i>	<i>trouvez</i>	<i>trouvent</i>
<i>truef</i>	<i>trouve</i>	<i>treuves</i>	<i>truevons</i>	<i>truevez</i>	<i>truevent</i>
<i>treuf</i>	<i>trouf</i>	<i>troves</i>	<i>trovons</i>	<i>trovez</i>	<i>trovent</i>
<i>trueve</i>	<i>troeve</i>	<i>trouves</i>	<i>trouvons</i>	<i>trouvez</i>	<i>trouvent</i>
<i>treuve</i>	<i>troef</i>	<i>troeves</i>	<i>truvons</i>	<i>truvez</i>	<i>truvent</i>
<i>trove</i>	<i>truve</i>	<i>truves</i>	<i>troevons</i>	<i>trovez</i>	<i>troevent</i>

Les cases grisées sont les formes reconstituées, c'est-à-dire celles mises en évidence dans les grammaires d'ancien français. Nous avons choisi de rechercher les formes verbales au présent de l'indicatif, qui ne sont pas marquées dialectalement, à part la graphie *-oe-* anglo-normande qui correspond à la base forte [ø]. Concernant cette base en [ø], c'était un son qui n'existait pas en latin, donc au début du français, la première graphie a été *-ue-*, puis dès le moyen français c'est la graphie *-eu-* qui est la graphie principale, et en français moderne il existe diverses graphies, *-eu-*, *-oe-* ou encore *-æu-*. Nous avons également recherché des formes non attendues pour essayer de comprendre d'éventuels mouvements d'une base à l'autre pour ces deux verbes. Et enfin, nous avons dû, pour chaque forme du verbe *trouver*, aller chercher la graphie en *-u-* à la place de *-v-*, par exemple aller rechercher *trouve* et *trouue*, surtout à partir du 17^e siècle.

Nous avons d'abord recherché dans le corpus AF, puis dans le corpus MF de Frantext que nous avons modifié (la période allait de 1300 à 1549, la nôtre est de 1300 à 1500), et ensuite, nous avons élaboré des sous-corpus par tranche de cinquante ans, par exemple de 1550 à 1599, 1600 à 1649, etc. Nous avons dû, pour certaines formes comme *meurs*, *mærs* ou *muers*, soustraire les attestations de substantifs ou d'adjectifs, pour ne garder que les formes verbales. Nous avons également dû éliminer les formes homonymes au subjonctif présent (*trouve* à la suite des formes sur *truis-*), ainsi que les formes homonymes de l'impératif présent (notamment la forme *mourons*)^{iv}.

Le nombre d'attestations a été répertorié dans un tableau différent pour chaque verbe, en fonction de la forme verbale recherchée, de la période, du dialecte ou des régionalismes. Sont précisées également si les formes sont trouvées à la rime. Ces tableaux sont donc des grilles d'analyse, à partir desquels nous avons élaboré nos analyses.

Nous allons présenter nos résultats dans la section qui suit, en commençant par une chronologie des changements précise, puis l'analyse en tant que telle.

5 Analyses et résultats

5.1 Chronologie des changements

Le verbe *trouver*, a subi des évolutions complexes. D’abord, la P1 anormale *truis* est attestée de 1125 à 1410. La base [ø] est largement attestée de 1150 à 1679. Mais, lors de la première moitié du 17^e siècle, les formes fortes analogiques se forment majoritairement sur la B2 et la base [ø] graphiée *-eu-* est également attestée aux P4 et P5, ce qui provoque deux paradigmes concurrents au présent de l’indicatif pour ce verbe à cette période. Voici un tableau illustrant ces deux paradigmes et le nombre d’attestations pour chaque personne :

Tableau 10. Les paradigmes en [ø] et en [u] du verbe *trouver* au 17^e s.

<i>trouver</i> 1600-1650			
Formes sur B2 [tʁøv]-		Formes sur B1 [tʁuv]-	
P1 <i>treuve</i>	178	P1 <i>trouve/trouue</i>	789
P2 <i>treuve(s)</i>	8	P2 <i>trouves/trouues</i>	53
P3 <i>treuve</i>	621	P3 <i>trouve/trouue</i>	1597
P4 <i>treuvons</i>	19	P4 <i>trouvons/trouuons</i>	99
P5 <i>treuvez</i>	31	P5 <i>trouvez/trouuez</i>	223
P6 <i>treuvent/treuve</i>	244	P6 <i>trouvent/trouuent</i>	554

On peut remarquer que le paradigme en [u] est bien plus attesté que celui en [ø]. On aurait pu imaginer que la base en [ø] allait être utilisée surtout à la rime, et l’autre base en [u] dans les autres contextes. Cela ne se vérifie pas puisque seules 3 attestations de la forme *treuve* sur 621 sont à la rime (2 avec *espreuve* et 1 avec *preuve*).

Il nous paraît pertinent de savoir si on retrouve ces formes concurrentes [ø]/[u] dans les mêmes textes. Pour cela, nous avons comparé les textes dans lesquels apparaît la forme *treuve* avec ceux dans lesquels apparaît la forme *trouve*. Nous avons sélectionné uniquement ces deux formes car le résultat de cette comparaison nous semble assez représentatif, étant donné le nombre d’attestations de ces formes sur l’ensemble des textes (799 *treuve*, P1 et P3 rassemblées, et 2386 *trouve*, P1 et P3 rassemblées). Voici ce que nous constatons :

Tableau 11. Répartition des formes *treuve* et *trouve* dans les textes entre 1600 et 1649

<i>treuve</i> se retrouve dans 80 textes/404	<i>trouve</i> se retrouve dans 183 textes/404
Les formes <i>trouve</i> et <i>treuve</i> se retrouvent ensemble dans 64 textes	
Seulement 16/80 textes utilisent uniquement <i>treuve</i>	
Il y a plus d’attestations de <i>treuve</i> que <i>trouve</i> dans seulement 19/64 textes	
Il y a plus d’attestations de <i>trouve</i> que <i>treuve</i> dans 41/64 textes	
Autant d’attestations de <i>trouve</i> que <i>treuve</i> dans 4/64 textes	

À la suite de cela, nous pouvons constater qu’on retrouve les formes *trouve* et *treuve* dans un assez grand nombre de textes, que parfois il y a plus d’attestations de *treuve* que de *trouve*, mais que plus souvent les attestations de *trouve* sont plus nombreuses que celles de *treuve*. Et, les formes en [ø] ne se retrouvent pas uniquement à la rime, les formes en [ø] et en [u] sont donc en concurrence dans les mêmes contextes linguistiques.

Ce qui est surprenant, c'est qu'à partir de 1650, on ne trouve plus que la forme *treuve* qui se forme sur la B2 tonique [ø] (39 attestations de cette forme, dont 15 à la rime) et 4 attestations de la forme *treuvent* (dont 1 à la rime), et dès le début du siècle suivant, seule 1 attestation de *treuvent* à la rime a été trouvée en 1735. Donc, ce paradigme concurrent de toutes les formes sur B2 apparaît et est usité pendant 50 ans, parallèlement à celui en [u], et les auteurs eux-mêmes utilisent les deux types de paradigmes.

Le verbe *mourir*, quant à lui, a maintenu l'alternance, et n'a pas subi de changement significatif, si ce n'est l'alignement de la P1 anormale *muir* sur les P2 et P3 [møʁ]- et des changements d'ordre graphique, comme pour l'ensemble des verbes de notre corpus. L'alignement de la P1 a été définitif en moyen français, on ne trouve plus d'attestation de cette forme à la fin du 15^e siècle.

Voici un tableau récapitulatif des principaux changements chronologiques des verbes de notre corpus :

Tableau 12. Récapitulatif des principaux changements des verbes de notre corpus

Alignement de la P1 anormale	- 1410 pour <i>truis</i> de <i>trover</i> - 1425 pour <i>muir</i> de <i>morir</i>
Extension de la B1	- fin 17 ^e pour <i>trover</i>

Dans la section qui suit, nous allons tenter d'expliquer les facteurs qui favorisent le maintien de l'alternance, et ceux qui, au contraire, favorisent l'extension d'une base à l'ensemble du paradigme flexionnel d'un verbe au présent de l'indicatif en français.

5.2 Facteurs de conservation de l'alternance et d'alignement d'une base

5.1.1 Fréquence d'occurrence vs fréquence de type

Il est souvent dit qu'un verbe maintient l'alternance, quand toutes les formes de ce verbe ont pu être mémorisées en raison de leur fréquence, tandis qu'un verbe moins fréquent sera davantage soumis à un alignement. Pour ce qui est des deux verbes de notre corpus, le verbe *trover* est bien plus fréquent au présent de l'indicatif que le verbe *morir*, et pourtant il n'a pas maintenu l'alternance, au contraire de ce dernier. Voici un tableau montrant la différence du nombre d'attestations de l'ensemble des formes des verbes *morir* et *trover* de l'ancien français à la fin du 17^e siècle :

Tableau 13. : Nombre d'attestations de toutes les formes à toutes les personnes des verbes *morir* et *trover* de l'AF à la fin du 16^e siècle

<i>trover</i> :			
AF	MF	1501 – 1549	1550 - 1599
797	1674	441	2846
<i>morir</i>			
AF	MF	1501 – 1549	1550 - 1599
252	442	101	407

Les chiffres en gras représentent les différences les plus importantes entre le nombre d'attestations du verbe *mourir* et du verbe *trover*. On peut constater que le verbe *trover* est le plus fréquent à toutes les périodes, mais en moyen français et entre 1550 et 1599 la

différence est nettement plus marquée. Et malgré cette fréquence, le verbe *trover* n'a pas maintenu l'alternance au présent de l'indicatif. Cela peut signifier plusieurs choses. Un verbe peut être peu fréquent à l'indicatif présent, ou en tout cas assez peu fréquent, mais être plus fréquent à d'autres tiroirs verbaux. Pour le verbe *morir*, il serait judicieux de regarder le nombre d'attestations des formes des autres tiroirs verbaux, et peut-être qu'il serait plus fréquent que le verbe *trover* à certains tiroirs. Ou alors la fréquence n'est peut-être pas un facteur fiable de maintien de l'alternance, ou en tout cas pas le seul paramètre à prendre en considération. Pour le moment, la seule hypothèse plausible est l'appartenance ou non à la classe des verbes en *-er*. En effet, en français moderne, les verbes en *-er* se forment tous sur une base unique, à l'exception des verbes du type *lever* qui présentent l'alternance [ɛ] / [ə], considérée parfois comme de simples variantes. Donc, le verbe *trover* aurait étendu une base à l'ensemble du paradigme du présent de l'indicatif peut-être du fait de son appartenance à cette classe. Mais, cela n'explique cependant pas pourquoi le verbe a étendu la base faible plutôt que la base forte, et ce n'est bien évidemment pas le seul paramètre à prendre en compte.

Tableau 14. : Nombre d'attestations des formes faibles et fortes en AF

AF (75 textes)					
<i>trover</i>			<i>morir</i>		
Personnes fortes : 762	Formées sur B1 :	136	Personnes fortes : 238	Formées sur B1 :	39
	Formées sur B2 :	491		Formées sur B2 :	141
	Formées sur B3 :	135		Formées sur B3 :	58
Personnes faibles : 35	Formées sur B1 :	35	Personnes faibles : 14	Formées sur B1 :	14
	Formées sur B2 :	0		Formées sur B2 :	0

À cette période, nous pouvons constater des similitudes quant à la répartition des formes en fonction des bases. Les formes fortes formées sur B2 sont celles attendues en ancien français, ainsi que les formes faibles sur B1. On peut constater, pour les deux verbes, que la part des formes fortes analogiques sur B1 sont équivalentes pour les deux verbes. Mais, on sait que pour l'un ces formes analogiques vont se maintenir, puisqu'elles vont devenir les seules formes attestées (*trover*), tandis que pour le verbe *morir*, ces formes analogiques vont disparaître.

Tableau 15. : Nombre d'attestations des formes faibles et fortes en MF

MF (285 textes)					
<i>trover</i>			<i>morir</i>		
Personnes fortes : 1545	Formées sur B1 :	182	Personnes fortes : 416	Formées sur B1 :	0
	Formées sur B2 :	1219		Formées sur B2 :	344
	Formées sur B3 :	144		Formées sur B3 :	72
Personnes faibles : 129	Formées sur B1 :	129	Personnes faibles : 26	Formées sur B1 :	26
	Formées sur B2 :			Formées sur B2 :	

	0		0
--	---	--	---

Cependant, à cette période, nous pouvons constater quelques divergences. Tout d'abord, plus aucune forme forte du verbe *morir* n'est formée sur B1, alors qu'un certain nombre de formes fortes analogiques sont formées sur B1 pour le verbe *trover*. Et la forme *muir* est plus représentée que la forme *truis* (72/416 contre 144/1545). Donc, le verbe *morir* nous paraît plus stable, dans le sens où la totalité des personnes fortes est formée sur la base forte, qui est la base attendue, et la totalité des formes faibles est formée sur la base faible, qui est aussi la base attendue.

Tableau 16. : Nombre d'attestations des formes fortes et faibles de 1501 à 1549

1501 – 1549 (62 textes)			
<i>trover</i>		<i>morir</i>	
Personnes fortes : 428	Formées sur B1 : 303 (71%)	Personnes fortes : 100	Formées sur B1 : 0
	Formées sur B2 : 125 (29%)		Formées sur B2 : 100
Personnes faibles : 13	Formées sur B1 : 13	Personnes faibles : 1	Formées sur B1 : 1
	Formées sur B2 : 0		Formées sur B2 : 0

S'il y a si peu d'attestations, c'est parce que cette période contient moins de textes que les autres (seulement 62 textes).

Nous pouvons faire plusieurs constats. Tout d'abord, la part des formes fortes formées sur la B1 diminue, et la tendance s'est donc inversée, puisque les formes fortes sont plus souvent formées sur la base faible que les personnes fortes sur la base forte. On pourrait penser que la simplification est en marche, mais il ne faut pas oublier la concurrence des paradigmes le siècle suivant. Ensuite, les formes faibles sont peu présentes au présent de l'indicatif, et encore moins pour le verbe *morir*, où seule une forme *mourons* est attestée en 1521. Il semble que le verbe *trover* hésite depuis le moyen français, et désormais de manière un peu plus soutenue entre les deux bases pour les formes fortes.

Tableau 17. : Nombre d'attestations des formes fortes et faibles de 1550 à 1599

1550 – 1599 (120 textes)			
<i>trover</i>		<i>morir</i>	
Personnes fortes : 2846	Formées sur B1 : 2527 (88.7%)	Personnes fortes : 390	Formées sur B1 : 1
	Formées sur B2 : 209 (7.34%)		Formées sur B2 : 389
Personnes faibles : 110	Formées sur B1 : 110	Personnes faibles : 17	Formées sur B1 : 17
	Formées sur B2 : 0		Formées sur B2 : 0

La part des formes fortes sur B1 continue d'augmenter, et elles représentent presque la totalité des formes fortes. Mais, la base forte est encore usitée, on retrouve encore la forme *treuve* dans une cinquantaine de textes différents (alors que la forme *trouve* se retrouve

dans environ 90 textes). Le processus de simplification, et donc d'alignement se renforce encore. Pour le verbe *morir*, on trouve une attestation isolée de forme forte formée sur B1, assavoir la forme *mourent* à la P6 en 1521.

Tableau 18. : Nombre d'attestations des formes fortes et faibles de 1600 à 1649

1600 – 1649 (232 textes)			
<i>trover</i>		<i>morir</i>	
Personnes fortes : 4100	Formées sur B1 : 3046	Personnes fortes : 699	Formées sur B1 : 0
	Formées sur B2 : 1054		Formées sur B2 : 699
Personnes faibles : 372	Formées sur B1 : 322	Personnes faibles : 36	Formées sur B1 : 36
	Formées sur B2 : 50		Formées sur B2 : 0

C'est la période que nous avons vu plus haut pendant laquelle il existe une hésitation entre deux paradigmes pour le verbe *trover*. On remarque donc un nombre plus important qu'au siècle précédent de formes fortes attendues formées sur B2, puisqu'elles représentent environ un quart des formes fortes.

En ce qui concerne la période suivante, 1650 à 1699, seules les formes *treuve* et *treuvent* sont attestées, *treuve* au nombre de 39 jusqu'en 1679, et 4 *treuvent* jusqu'en 1668.

5.1.2 Fréquence d'une forme au présent de l'indicatif

Tableau 19. Fréquence de la forme la plus fréquente au présent de l'indicatif pour *trover* et *morir*

	<i>trover</i>	<i>morir</i>
AF	P3 <i>trueve</i> (250/797)	P3 <i>muert</i> (75/252)
MF	P3 <i>treuve</i> (639/1674)	P3 <i>meurt</i> (99/442)
1501 - 1549	P3 <i>trouve</i> (187/441)	P3 <i>meurt</i> (51/101)
1550-1599	P3 <i>trouve</i> (2149/2956)	P3 <i>meurt</i> (173/440)
1600-1649	P3 <i>trouve</i> (1403/4472)	P3 <i>meurt</i> (288/735)

L'objectif de ce tableau est de cerner l'éventuel impact d'une forme très fréquente sur le maintien ou non de l'alternance vocalique.

La P3 est de loin la forme la plus fréquente pour nos deux verbes à toutes ces périodes, et représente parfois plus de la moitié de l'ensemble des formes, comme c'est le cas de la P3 *trouve* de 1550 à 1599, qui est attestée 2149 fois sur un nombre total de 2956 attestations, toutes les formes comprises. En ancien français et en moyen français, ce sont les P3 formées sur B2 (-*ue-* en AF et -*eu-* en MF) qui sont les plus fréquentes. Puis, le basculement du nombre de formes analogiques sur B1 se voit très clairement pour le verbe *trouver* à travers la forme la plus fréquente *trouve* dès le début du 16^e siècle. Mais, ces différents constats ne nous permettent pas d'affirmer avec certitude le rôle joué par une forme très fréquente dans le maintien de l'alternance ou dans l'alignement d'une base au présent.

6 Conclusion et perspectives de recherches

L'analyse de ces deux verbes ne permet pas d'avancer des arguments forts concernant les facteurs favorisant l'alternance vocalique, ou au contraire l'alignement sur une base. Toutefois, l'étude comparée de ces deux verbes permet de nuancer certains arguments, notamment ceux concernant la fréquence d'un verbe. En effet, comme nous avons pu le constater pour le verbe *morir* qui a maintenu l'alternance, il n'est pas très fréquent au présent de l'indicatif, contrairement au verbe *trouver*, et a malgré tout maintenu l'alternance. Il serait donc intéressant de rechercher les formes de ce verbe aux autres tiroirs verbaux afin de constater si une base, ou les deux bases (la base forte se retrouve à l'impératif présent et au subjonctif à la suite de la base *muir-*), est/sont fréquente(s). De plus, il semble difficile de trouver la raison au double paradigme utilisé pour le verbe *trouver*, car il semblerait que ce soit le seul verbe de cette alternance à présenter cette hésitation. Si on regarde ce qu'en dit Vaugelas (Bazin-Tacchella, 2020 : 764), il semblerait que la base en [ø] soit la base que l'on retrouve en poésie, et l'usage moderne en [u] à la cour et dans la prose. En effet, d'après les recherches que nous avons effectuées sur Frantext, de 1600 à 1650, pour la forme *treuve* par exemple, 48 textes dans lesquels nous retrouvons cette forme sont en vers, les 32 autres textes sont en prose (roman, essai, etc.). Donc, cet argument est relativement recevable. Mais, il faudra élargir l'étude à un corpus plus étendu et mener d'autres confrontations.

Évidemment cette étude ne prend en compte qu'un seul type d'alternance et un nombre restreint de verbes, il serait intéressant, d'une part d'augmenter le nombre de verbes de ce type d'alternance, et d'autre part de comparer les résultats pour différents types d'alternance vocaliques, pour voir s'il existerait des mécanismes généraux d'alignement d'une base sur une autre au présent de l'indicatif.

Enfin, il serait intéressant, notamment concernant la concurrence de deux paradigmes à toutes les formes au présent de l'indicatif pour le verbe *trouver* au 17^e siècle, d'élargir l'enquête aux premiers dictionnaires et aux grammaires contemporaines de ce phénomène. Il faudrait aussi considérer l'origine géographique des auteurs.

Références bibliographiques

- Andrieux-Réix, N. et Baumgartner, E. (1983). *Systèmes morphologiques de l'ancien français. A. Le verbe*. Bordeaux : Sobodi.
- Bazin-Tacchella, S. (2020). Chapitre 31 Catégories variables : le verbe. *Grande Grammaire Historique du Français (GGHF)*. Éd. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer. Berlin, Boston : De Gruyter Mouton, 745-855 (sur le présent de l'indicatif 748-767).
- Bonami, O. et Boyé, G. (2003). Supplétion et classes flexionnelles. *Langages*, 37^e, 102-126.
- Bonami, O., Boyé, G., Giraud, H. et Voga, M. (2008). Quels verbes sont réguliers en français ? *CMLF*'8, 1511-1523.
- Bonnard, H. et Régnier, C. (1989). *Petite grammaire de l'ancien français*. Paris : Magnard.
- De La Chaussée, F. (1977). *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*. Paris : Klincksieck.
- Fouché, P. (1967). *Le verbe français. Étude morphologique*. Paris : Klincksieck (2^{ème} édition).
- Lanly, A. (1977). *Morphologie historique des verbes français*. Paris : Bordas.
- Le Goffic, P. (1997). *Les formes conjuguées des verbes français oral et écrit*. Paris : Ophrys.
- Marchello-Nizia, Ch. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
- Picoche, J. (1979). *Précis de morphologie historique du français*. Paris : Nathan.
- Pinchon, C. et Couté, B. (1981). *Le Système verbal du français*. Paris : Nathan.
- Zink, G. (1994). *Morphologie du français médiéval*. Paris : PUF (3^{ème} édition).

ⁱ **truef* est devenu ensuite la P1 du verbe *trouver*, et ce n'est qu'une variante combinatoire de la base forte *truev-*, car en P1 la forme se termine par la consonne de la base verbale, sans désinence, et cette consonne s'assourdit en finale absolue, d'où le *f* à la place du *v*.

ⁱⁱ À l'exception de la P1 *puis* qui subsiste à côté de *peux*

ⁱⁱⁱ Cette nomenclature comporte six bases différentes, de B1 à B6.

^{iv} Des formes faibles appartenant à d'autres tiroirs, comme à l'impératif présent, ont pu avoir une influence conservatrice